



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : White spirit Onyx

Code du produit : C2405

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Solvant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : ARDEA.

Adresse : 34 bd Ornano.93200.SAINT DENIS.FRANCE.

Téléphone : 01.55.87.09.60. Fax : 01.55.87.09.70.

www.ardeagroupe.com

Personne à contacter : Astrid ARNAUD au 03.81.602.602, aarnaud@ardeagroupe.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA / INRS (coordonnées des Centres Antipoisons).

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Liquide inflammable, Catégorie 3 (Flam. Liq. 3, H226).

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).

Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (STOT SE 3, H336).

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées), Catégorie 1 (STOT RE 1, H372).

Danger par aspiration, Catégorie 1 (Asp. Tox. 1, H304).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (Aquatic Chronic 2, H411).

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 919-446-0

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée (système nerveux central) (par inhalation).

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.

P331 NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composition :

| Identification | (CE) 1272/2008 | Nota | % |
|--|--|------|------|
| EC: 919-446-0 REACH: 01-2119458049-33 | GHS09, GHS07, GHS08, GHS02 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 2, H411 EUH:066 | | 100% |
| HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%) | | | |

Autres données :

Teneur en benzène < 50 mg/kg (=ppm)

Teneur en aromatiques : 15-25 %

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Eloigner immédiatement la personne de l'atmosphère polluée et appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes.

Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Retirer les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas ingérer.

Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration par les voies respiratoires.

Transférer immédiatement la personne chez un médecin, en lui montrant l'étiquette du produit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer une irritation.

Irritant pour les voies respiratoires.

L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central.

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et provoquer une pneumopathie d'inhalation se développant dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48h).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Information pour le médecin :**

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammable.

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- dioxyde de carbone (CO₂)
- poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir, les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, ...

Placer les fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Rincer avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Stockage

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

VME (CE 919-446-0, vapeurs): 150 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Utilisation finale :**Travailleurs**

Voie d'exposition :

Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à long terme

DNEL :

21 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Inhalation

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à long terme

DNEL :

330 mg de substance/m³

Voie d'exposition :

Inhalation

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à court terme

DNEL :

570 mg de substance/m³

Utilisation finale :**Consommateurs**

Voie d'exposition :

Ingestion

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à long terme

DNEL :

21 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à long terme

DNEL :

12 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Inhalation

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à long terme

DNEL :

71 mg de substance/m³

Voie d'exposition :

Inhalation

Effets potentiels sur la santé :

Effets systémiques à court terme

DNEL :

570 mg de substance/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Donnée non significative pour les substances pétrolières.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

**- Protection des yeux / du visage**

Porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

Type de gants conseillés :

White spirit Onyx - C2405

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- PVA (Alcool polyvinylique)
- Viton® (Copolymère d'hexafluoropropylène et de fluorure de vinylidène)

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme EN ISO 374-2

Épaisseur des gants Nitrile > 0.55mm.

Temps de pénétration > 480 min

En cas de contact par projection:

| | |
|----------------------|--|
| -caoutchouc nitrile: | épaisseur > 0.38 mm et temps de pénétration > 60 minutes |
| -néoprène | épaisseur > 0.75 mm et temps de pénétration > 60 minutes |

- Protection du corps

Porter des vêtements de protection appropriés.

- Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés (cartouches avec filtre A).

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Informations générales**

| | |
|-----------------|-----------------|
| Etat Physique : | Liquide Fluide. |
| Couleur: | incolore |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | |
|---|----------------------------------|
| pH : | Non concerné. |
| Point/intervalle d'ébullition : | Non précisé. |
| Point d'éclair : | 43.00 °C. |
| Dangers d'explosion,limite inférieure d'explosivité (%) : | 0.7 |
| Dangers d'explosion,limite supérieure d'explosivité (%) : | 7.0 |
| Pression de vapeur (50°C) : | Inférieure à 110 kPa (1.10 bar). |
| Densité : | 0.785 +/- 0.010 |
| Hydrosolubilité : | Insoluble. |
| Viscosité : | < 1.25 mm ² /s |
| Viscosité : | v < 7 mm ² /s (40°C) |
| Taux d'évaporation : | 31 |
| Point/intervalle de fusion : | Non précisé. |
| Point/intervalle d'auto-inflammation : | Non précisé. |
| Point/intervalle de décomposition : | Non précisé. |
| Indice de réfraction : | 1.438 |
| % COV : | 100 % |
| Intervalle de distillation: | 158-191°C |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------------------------|------------|
| Tension superficielle : | 0.0245 N/m |
| Température d'auto-inflammation | > 230 °C |
| Point d'écoulement: | < -60°C |

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Voir les rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'échauffement
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- étincelles

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :

- acides forts
- agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

L'exposition aux vapeurs de ce solvant au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central.

Les contacts prolongés ou répétés avec la substance peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Des effets narcotiques peuvent se manifester, tels que la somnolences, la narcose, une diminution de la vigilance, la perte de réflexes, le manque de coordination ou le vertige.

Ils peuvent également se manifester sous la forme de violents maux de tête ou de nausées et entraîner des troubles du jugement, des étourdissements, de l'irritabilité, de la fatigue ou des troubles de la mémoire.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée.

La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

11.1.1. Substances**Toxicité aiguë :**

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Par voie orale : DL50 > 15000 mg/kg
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée : DL50 > 3400 mg/kg
Espèce : Rat

Par inhalation (Vapeurs) : CL50 > 13.1 mg/l
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 403 (Toxicité aiguë par inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchements ou gerçures de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Essai de stimulation locale des ganglions Non sensibilisant.

lymphatiques :

Test de maximisation chez le cobaye (GMPT : Guinea Non sensibilisant.

Pig Maximisation Test) :

Test de Buehler : Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Aucun effet mutagène.

Cancérogénicité :

White spirit Onyx - C2405

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Test de cancérogénicité : Négatif.
Aucun effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction :

Aucun signe de toxicité sur le développement.

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Etude sur le développement : Espèce : Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Par inhalation (Vapeurs) : C ≤ 0,025 mg/l/6h/jour
Espèce : Porc de Guinée
Durée d'exposition : 90 jours
OCDE Ligne directrice 413 (Toxicité subchronique par inhalation : 90 jours)

Danger par aspiration :

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité**12.1.1. Substances**

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Toxicité pour les poissons : NOEC = 0.13 mg/l
Espèce : Oncorhynchus mykiss
Durée d'exposition : 28 jours

Toxicité pour les crustacés : NOEC = 0.28 mg/l
Espèce : Daphnia magna
Durée d'exposition : 21 jours
OCDE Ligne directrice 211 (Daphnia magna, essai de reproduction)

Toxicité pour les algues : NOEC = 0.76 mg/l
Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata
Durée d'exposition : 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité**12.2.1. Substances**

Biodégradable à 75% en 28 jours, selon les tests de l'OCDE 301F.

HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

Biodégradation : Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La substance est une UVCB (substance de composition inconnue ou variable). Les tests pour ce paramètre ne sont pas appropriés.

12.4. Mobilité dans le sol

La substance est une UVCB (substance de composition inconnue ou variable). Les tests pour ce paramètre ne sont pas appropriés.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substance non persistante.

Substance non bioaccumulable.

Substance non toxique.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws) :

WGK 3 : Comporte un danger élevé pour l'eau.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets de la substance et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2017 - IMDG 2016 - OACI/IATA 2017).

14.1. Numéro ONU

1300

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN1300=SUCCÉDANÉ D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



3

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

- Matière dangereuse pour l'environnement :



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| ADR/RID | Classe | Code | Groupe | Étiquette | Ident. | QL | Dispo. | EQ | Cat. | Tunnel |
|---------|--------|---------|--------|-----------|----------|--------|--------|------|------|--------|
| | 3 | F1 | III | 3 | 30 | 5 L | - | E1 | 3 | D/E |
| IMDG | Classe | 2°Étiq | Groupe | QL | FS | Dispo. | EQ | | | |
| | 3 | - | III | 5 L | F-E,S-E | 223 | E1 | | | |
| IATA | Classe | 2°Étiq. | Groupe | Passager | Passager | Cargo | Cargo | note | EQ | |
| | 3 | - | III | 355 | 60 L | 366 | 220 L | A3 | E1 | |
| | 3 | - | III | Y344 | 10 L | - | - | A3 | E1 | |

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/669 (ATP 11)

- Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).
Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- 15% ou plus, mais moins de 30% de : hydrocarbures aromatiques
- 30% et plus de : hydrocarbures aliphatiques

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

| N° TMP | Libellé |
|--------|--|
| 4 Bis | Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant. |
| 84 | hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde. |

- Nomenclature des installations classées (Version 45 d'août 2018, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite**Seveso 3) :**

| N° ICPE | Désignation de la rubrique | Régime | Rayon |
|---------|---|--------|-------|
| 4734 | Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essences et naphas ; kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations, y compris dans les cavités souterraines, étant : 1. Pour les cavités souterraines et les stockages enterrés : a) Supérieure ou égale à 2 500 t b) Supérieure ou égale à 1 000 t mais inférieure à 2 500 t c) Supérieure ou égale à 50 t d'essence ou 250 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total 2. Pour les autres stockages : a) Supérieure ou égale à 1 000 t b) Supérieure ou égale à 100 t d'essence ou 500 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total c) Supérieure ou égale à 50 t au total, mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 2 500 t. Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 25 000 t. | | |
| | | A | 2 |
| | | E | |
| | | DC | |
| | | A | 2 |
| | | E | |
| | | DC | |

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

- Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws) :

WGK 3 : Comporte un danger élevé pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule

responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu' éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

| | |
|--------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Abréviations :

DNEL : Dose dérivée sans effet.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS02 : Flamme.

GHS07 : Point d'exclamation.

GHS08 : Danger pour la santé.

GHS09 : Environnement.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

Annexe

White spirit Onyx

| | Type de document | Titre | Mise-à-jour | Version | Page |
|---|-----------------------|---|-------------|---------|--------------------|
| 1 | Scénario d'Exposition | White spirit Onyx Bricolage | 2019-04-09 | 1.1 | 12 |

TFGES1K3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fabrication de substances, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Fabrication de la substance ou utilisation en tant que réactif de procédé ou agent d'extraction au sein de systèmes fermés ou confinés. Ceci comprend les expositions accidentelles au cours d'opérations de recyclage/ou de valorisation, de transferts de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires/barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 56000

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00003

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 3200000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 10000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Échantillonnage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Remarques | Non applicable. |

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES1AIK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Distribution de la substance, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC2 - Fabrication de mélanges

ERC3 - Formulation des matières

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC5 - Utilisation industrielle découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

ERC6a - Utilisation industrielle entraînant la production d'une autre substance (utilisation des produits intermédiaires)

ERC6b - Utilisation industrielle d'aides à la fabrication réactives

ERC6c - Usage industriel de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

ERC6d - Usage industriel de régulateurs de process pour les procédés de polymérisation dans la production de résines, caoutchoucs, polymères

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1b. v1.

Processus, tâches et activités couverts

Chargement (y compris les navires /barges, wagons/camions et chargement de GRV) et reconditionnement (y compris dans des fûts et petits emballages) de la substance, y compris l'échantillonnage de cette dernière, son stockage, son déchargement, sa distribution, son entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 170

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.001
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000001
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 170000
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Échantillonnage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage de fûts et de petits récipients | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Remarques | |
| Non applicable. | |

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES2IK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC2 - Fabrication de mélanges

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 2.2.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans le cadre de processus continus ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, l'agglomération, la compression, le pastillage, l'extrusion, le conditionnement à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 7800

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00002

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 950000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|---|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitements par lots à températures élevées. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Échantillonnage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Manuel. Transfert/déversement à partir des conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts en fûts/ par lots | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage de fûts et de petits récipients | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions

opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES3IK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.3a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vmac, les activités d'application par pulvérisation, lamineur, épandeur, trempage, écoulement, lit fluide sur chaînes de production, ainsi que la formation de film) et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 43000

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 100

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00007
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.
 En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 59.8
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 270000
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec prélèvement d'échantillon. Utilisation dans des systèmes confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Formation de film - séchage forcé (50 - 100°C). Étuvage (>100°C). Vulcanisation par rayonnement UV/FE (FE : faisceau d'électrons) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Opérations de mélange (systèmes clos). Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Formation de film - séchage à l'air | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Préparation du matériel pour application. Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pulvérisation (automatique/robotique) | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Manuel. Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Transferts de produits; installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits; installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application par écoulement, lamineur, épandeur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Trempage, immersion et déversement | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots. Transfert/déversement à partir des conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs

en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES3PK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

PROC19 - Mélange à la main en contact direct avec la peau, avec uniquement du PPE disponible

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.3b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vrac, les activités d'application par pulvérisation, rouleau, brosse, répandu sous forme de gouttelettes manuellement ou autres méthodes similaires, ainsi que la formation de film et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 2.3

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sol.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 1900
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|--|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Utilisation dans des systèmes confinés | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans des systèmes confinés | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Préparation du matériel pour application. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Formation de film - séchage à l'air. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Formation de film - séchage à l'air. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Préparation du matériel pour application. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Préparation du matériel pour application Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application par écoulement, lamineur, épandeur. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application par écoulement, lamineur, épandeur. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Manuel. Pulvérisation. Intérieur | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). ou: Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Manuel. Pulvérisation. Extérieur | Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Éviter les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures. ou: Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Trempage, immersion et déversement. Intérieur | Éviter tout contact manuel avec des pièces à usiner imbibées de produit. |
| Trempage, immersion et déversement. Extérieur | Éviter tout contact manuel avec des pièces à usiner imbibées de produit. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Remarques | |
| Non applicable. | |

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES3CK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Consommateur.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit

PC1 - Colles, Obturants

PC4 - Produits antigels et dégivrants

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles)

PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques

PC18 - Encre et Toners

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires

PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.3c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions en cours d'utilisation (y compris le transfert et la préparation de produits, l'application au pinceau, par pulvérisation manuelle ou autres méthodes similaires) et pendant le nettoyage des équipements. Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 6

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.985

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.005

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 1900

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur > 10 Pa à température et pression normales

Pression de vapeur

231 Pa

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 13800; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5.

Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m³; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|------------------------|--|
| Remarques | |
| Non applicable. | |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|---|
| PC1 - Colles, Obturants. Colles, usage non professionnel | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC1 - Colles, Obturants. Colles usage bricolage (colle à tapis, colle à carrelage, colle à parquet) | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :1; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :110; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :6390; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC1 - Colles, Obturants. Colle à pulvériser | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC1 - Colles, Obturants. Mastics | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :75; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC4 - Produits antigels et dégivrants. Lave vitres de voiture | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC4 - Produits antigels et dégivrants. Produit pour radiateur | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000; Couvre l'utilisation</p> |

dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC4 - Produits antigels et dégivrants. Dégivrants de serrure

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture latex à l'eau pour murs

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

| | |
|---|--|
| PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Bombe aérosol | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic) | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Enduits et mastic | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Plâtres et enduits de lissage | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Pâte à modeler | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1;</p> |

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9c - Peintures au doigt. Peintures au doigt

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35;

Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5.

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture latex à l'eau pour murs

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Bombe aérosol

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC18 - Encre et Toners. Encres et toners.

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :71.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :40; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à

(heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, en spray (meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Liquides

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pâtes

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pulvérisateur

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque

utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, en spray (meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :115; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES4IK3C9C12NIC2-25

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.4a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert à partir du lieu de stockage, le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs. Expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel), ainsi que le nettoyage et l'entretien des équipements annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 5000

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0000003

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 4600000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|--|
| Transferts de vrac | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Transferts en fûts/ par lots | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application de produits nettoyants dans les systèmes clos | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Dégraissage de petits objets dans station de nettoyage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). ou: Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Manuel. Surfaces. Nettoyage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES4PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.4b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs ; ainsi que les expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel).

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.47

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 470

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|---|
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Transferts en fûts/ par lots. Utilisation dans des systèmes confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Processus semi-automatique (p. ex. application semi-automatique de produits d'entretien, notamment des sols) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Manuel. Surfaces. Nettoyage. Trempage, immersion et déversement | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression. Laminage, brossage, aucune pulvérisation | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression. Pulvérisation. Intérieur | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). ou: Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression. Pulvérisation. Extérieur | Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. ou: Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Manuel. Surfaces. Nettoyage. Pulvérisation | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempage, etc. Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Application de produits nettoyants dans les systèmes clos. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage des appareils médicaux | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
|-------------------------|--|

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES4CK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Consommateur.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit

PC3 - Produits pour la purification de l'air

PC4 - Produits antigels et dégivrants

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles)

PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants)

PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.4c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre les expositions générales pour les consommateurs résultant de l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.068

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.95

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.025

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j):

63

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur > 10 Pa à température et pression normales

Pression de vapeur

231 Pa

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 13800; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5.

Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m³; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|------------------------------|--|
| Remarques Non applicable. | |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|---|---|
| PC3 - Produits pour la purification de l'air. Soins de l'air, à action instantanée (bombes aérosols) | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC3 - Produits pour la purification de l'air. Soins de l'air, à action instantanée (bombes aérosols). Pesticide, excipient seulement | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC3 - Produits pour la purification de l'air. Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide) | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.7; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC3 - Produits pour la purification de l'air. Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide). Pesticide, excipient seulement | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire; Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.7; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC4 - Produits antigels et dégivrants. Lave vitres de voiture | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC4 - Produits antigels et dégivrants. Produit pour radiateur | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour</p> |

chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC4 - Produits antigels et dégivrants. Dégivrants de serrure

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :214.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture latex à l'eau pour murs

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants.

| | |
|--|--|
| <p>Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| <p>PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Bombe aérosol</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| <p>PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| <p>PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Enduits et mastic</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| <p>PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Plâtres et enduits de lissage</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| <p>PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Pâte à modeler</p> | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des</p> |

| | |
|---|---|
| | risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées. |
| PC9c - Peintures au doigt. Peintures au doigt | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5.</p> |
| PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Liquides | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pâtes | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Aérosols | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal) | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des</p> |

PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)

risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :12; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES6IK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Lubrifiant, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.6a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 500

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.005
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000003
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 460000
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans des systèmes confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Charge initiale des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. - PROC 17 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie - PROC 18 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce | Prévoir un délai afin d'égoutter tout produit de la pièce à usiner. |
| Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance de petits objets | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Reprise des articles rejetés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES6PHIGHK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Lubrifiant, Au niveau professionnel: Rejets importants dans l'environnement.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.6c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.048

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.15
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.05

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 43
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie - PROC 18 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance de petits objets. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Vidanger ou éliminer la substance des équipements avant leur ouverture ou leur entretien. |
| Usage lubrifiant moteur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| | |
|-------------------------|--|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES6PLOWK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Lubrifiant, Au niveau professionnel: Faibles rejets dans l'environnement.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.6b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions accidentelles pendant les transferts de matières, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

:

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 365

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 46
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Extérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Intérieur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie - PROC 18 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance de petits objets. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Vidanger ou éliminer la substance des équipements avant leur ouverture ou leur entretien. |
| Usage lubrifiant moteur | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| | |
|-------------------------|--|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES7IK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.7a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux/huiles de laminage, y compris les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuit, de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion (y compris les opérations de brossage, de trempage et de pulvérisation), l'entretien du matériel, le drainage et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 5000

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000003
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 2900000
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|---|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. - PROC 9 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Échantillonnage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Opérations d'usinage des métaux | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage/moulage des métaux automatisé. Utilisation dans des systèmes confinés. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage/moulage des métaux semi-automatisé. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Laminage/moulage des métaux semi-automatisé. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Remarques Non applicable. | |

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES7PK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau professionnel: Rejets importants dans l'environnement.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.7c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux, y compris les opérations de transfert, les activités ouvertes et confinées de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion, le drainage et le réusinage d'articles contaminés/rejetés, ainsi que l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.025

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.15
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.05

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 24
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|---|
| Expositions générales (systèmes clos) | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée - PROC 9 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Échantillonnage | Utiliser des équipements dédiés. |
| Opérations d'usinage des métaux | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce | Prévoir un délai afin d'égoutter tout produit de la pièce à usiner. |
| Pulvérisation | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure); ou: Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A/P2 ou supérieur. |
| Laminage, brossage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES12CK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Consommateur.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit

PC13 - Carburants / Combustibles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.12c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de combustibles liquides par les consommateurs.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.04

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0001

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 39

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Les émissions de combustion sont limitées par les moyens de maîtrise des émissions requis. Les émissions de combustion sont prises en compte dans l'évaluation de l'impact au niveau régional.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur > 10 Pa à température et pression normales

Pression de vapeur

231 Pa

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 37500; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :420.

Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m³; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|------------------------|--|
| Remarques | |
| Non applicable. | |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|---|---|
| PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des automobiles | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :37500; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.05;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des scooters | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :3750; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide pour équipement de jardin - Utilisation | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Équipement de jardin - Ravitaillement en carburant | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :420; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Combustible pour appareil de chauffage domestique | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :3000; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p> |
| PC13 - Carburants / Combustibles. Huile pour lampe | <p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :100; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.01;</p> |

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES13IK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 7.13a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 500

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.005

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000003

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 460000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Transferts de vrac (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts en fûts/ par lots | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage des articles/équipements (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Reprise des articles rejetés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES13PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.13b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements professionnels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.14

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.025

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 120

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|---|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Transferts en fûts/ par lots; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transfert/déversement à partir des conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires - PROC 20 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Reprise des articles rejetés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |
| Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit

seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES15PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.15.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Application de revêtements de surface et de liants dans les activités de construction et de travaux routiers, y compris le pavage, l'application manuelle de mastic et l'application de couverture et de membrane d'étanchéité.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.25

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.95

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.04

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 230

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|--|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Transferts en fûts/ par lots; installation non dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts en fûts/ par lots; installation dédiée | Utiliser des équipements dédiés. Vidanger les lignes de transfert avant le découplage. |
| Transferts en fûts/ par lots, installation dédiée. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Utiliser des équipements dédiés. Vidanger les lignes de transfert avant le découplage. |
| Laminage, broissage | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pulvérisation/brumisage par application mécanique. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur. |
| Pulvérisation/brumisage par application mécanique | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Trempage, immersion et déversement | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; installation non dédiée | Conserver les produits des vidanges dans un lieu de stockage hermétique en attendant leur élimination ou leur recyclage ultérieur. |
| Remplissage de fûts et de petits récipients | Aucune mesure spécifique identifiée. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES171K3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC2 - Fabrication de mélanges

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

Non applicable.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation de la substance en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.5

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 340

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|--|
| Activités de laboratoire. à petite échelle | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
| Remarques | |

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES17PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.17.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation de la substance en petites quantités en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.000014

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.5

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.5

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 0.014

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|--|
| Activités de laboratoire. à petite échelle | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
| Remarques | |

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES19IK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Production et traitement de caoutchouc, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC6d - Usage industriel de régulateurs de process pour les procédés de polymérisation dans la production de résines, caoutchoucs, polymères

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.19.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris le traitement du caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange d'additifs du caoutchouc, le calendrage, la vulcanisation, le refroidissement et la finition, ainsi que la maintenance.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 1700

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10
 Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00003
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 640000
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Transferts de produits (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits; installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pesage en vrac (systèmes clos) | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Pesage en vrac avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Pesage à petite échelle | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs. Processus par lots | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs. Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de produits - PROC 9 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Calandrage (y compris par les mélangeurs Banbury). Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Compression de granulés de caoutchouc non vulcanisés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Fabrication/ Assemblage de pneus | Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). |
| Vulcanisation. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Vulcanisation. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante). Manuel | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Refroidissement d'articles vulcanisés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Production d'articles par trempage et écoulement (ou versement) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Opérations de finition | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Activités de laboratoire | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES21K3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Produits chimiques pour le traitement des eaux, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC3 - Formulation des matières

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 3.22a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement des eaux des installations industrielles dans des systèmes ouverts et clos.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 37

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.95

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce.

En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 96.6

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 46.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 96.6

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 37

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|---|--|
| Transferts de vrac. Utilisation dans des systèmes confinés | Transférer à l'aide de conduites fermées. |
| Transferts en fûts/ par lots; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts). | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Verser à l'aide de petits conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| | |
|-------------------------|--|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES21PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Produits chimiques pour le traitement des eaux, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.22b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de la substance pour le traitement des eaux dans des systèmes ouverts et clos.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 4

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.99

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sol.

En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%): 69.8
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%): 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%): 93.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 19

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Illimitée.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|--|--|
| Transferts en fûts/ par lots; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Expositions générales (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Verser à l'aide de petits conteneurs | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Nettoyage et maintenance des équipements; | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES23IK3C9C12NIC2-25ARO
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.21a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Traitement des polymères formulés, y compris les transferts de matières, la manipulation d'additifs (p. ex. pigments, stabilisants, charges, plastifiants, etc.), les activités de moulage, de réticulation et de formage, de réutilisation de matériaux, de stockage ainsi que les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 15000

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 20

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.25
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
 Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 80
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 15000000
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
 Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|--|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Transferts de vrac (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac; installation dédiée | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pesage en vrac (systèmes clos) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pesage en vrac avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Pesage à petite échelle | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs Processus par lots | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Prémélange d'additifs. Opérations de mélange (systèmes ouverts) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Transferts de vrac - PROC 9 | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Calandrage (y compris par les mélangeurs Banbury). Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Production d'articles par trempage et écoulement (ou versement) | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Extrusion et mélanges-mâtres | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Moulage d'articles par injection | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Opérations de finition | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |

| 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs | |
|---|---|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs

en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TFGES23PK3C9C12NIC2-25ARO

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.21b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Traitement de polymères formulés, y compris les transferts de matières, les activités de moulage et de formage, de réutilisation de matériaux ainsi les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

Quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site (en kg/jour) : 0.38

Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.
Aucun traitement des eaux usées requis

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer. Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.7
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 93.7
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 320

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

| 2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs | |
|---|---|
| Scénarios participants | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
| Transferts de vrac (systèmes clos) | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Manipuler la substance dans un système clos. |
| Transferts de produits; | Transférer à l'aide de conduites fermées. |
| Moulage d'articles par injection | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Réusinage des articles | Aucune mesure spécifique identifiée. |
| Maintenance des équipements; | Vidanger ou éliminer la substance des équipements avant leur ouverture ou leur entretien. |
| Stockage | Stocker la substance dans un système clos. |
| Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées. | Stocker la substance dans un système clos. |

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

| | |
|-------------------------|--|
| Catégorie(s) de produit | Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques |
|-------------------------|--|

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur site/hors site, soit seules ou en combinaison.

Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).